

LA CIBLE DE SOISY SUR SEINE

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CE BULLETIN

- **Votre règlement** : exclusivement par chèque à l'ordre de la Cible de Soisy,
 - **Une Photo d'identité** : pas de copie,
 - **Un certificat médical** : autorisant la pratique du Tir Sportif (*Loi N°99-223 du 23/03/99*),
 - **Deux grandes enveloppes** : C5 (162X229) libellées à votre adresse et timbrées l'une au tarif de **100g**, l'autre au tarif de **50g**, pour le retour de vos documents, Licence, badge, etc.,
 - **L'autorisation parentale** : pour les moins de 18 ans, demander l'Imprimé au bureau du club.
- Adressez le tout à : **M. JC LARGILLIER 14, Rue de la Fontaine 91130 RIS-ORANGIS - (01.69.06.84.34)**

TARIF NOUVEAUX ADHERENTS 2011/2012

CATEGORIE		DROIT D'ENTREE (non Soiséen)	LICENCE F.F. Tir	COTISATION CLUB (1)	TOTAL
SENIOR (Nés jusqu'au 31/12/1991)		25€	58€	113€	196€
JEUNES	JUNIOR (Nés entre le 01/01/92 et le 31/12/94)	20€	34€	44€	98€
	CADET ou plus jeune (Nés à partir du 01/01/95)	20€	25€	22€	67€

(1) Tarif remisé de 50% à compter du 1^{er} mars de chaque année.

TARIF FAMILIAL

1^{er} membre de la famille, obligatoirement un adulte : *Aucune Remise*,
pour le 2^{ème} et les suivants une remise de 40% est appliquée sur la cotisation club soit un règlement de : Senior = 67€, Junior = 26€, Cadet = 13€. *La licence fédérale (reversée en totalité à la F.F.Tir), le droit d'entrée, et les adhérents inscrits en 2^{ème} club, ne bénéficient pas de cette remise.*

Calcul du montant du tarif familial

1 ^{er} ADH. SENIOR	2 ^{ème} ADHERENT & suivants	TOTAL
196€	SENIOR = 150€	346€
196€	JUNIOR = 80€	276€
196€	CADET = 58€	254€

Pour chaque nouvel adhérent Soiséen, il convient, de supprimer la cotisation de droit d'entrée de 25€ ou 20€ selon la catégorie d'âge.

Pour un 3^{ème} et les suivants ajouter le tarif de la colonne « 2^{ème} Adh. & suivants » selon sa catégorie d'âge. (*En cas de doute contacter : JC Largillier au 01.69.06.84.34 ou largillier@free.fr*)

CHANGEMENT DE CLUB - MUTATION

Si vous adhérez à la Cible de Soisy alors que vous étiez les années précédentes licenciés dans un autre club : **C'est à ce dernier que la F.F.Tir va automatiquement envoyer votre licence pour la nouvelle année sportive.** Vous devez donc avertir votre ancien club, par écrit (*Avec une enveloppe timbrée pour la réponse*), de votre volonté d'être muté à la Cible de Soisy et lui demander de nous envoyer votre licence à l'adresse suivante :

M. Jean-Claude LARGILLIER 14, Rue de la Fontaine 91130 RIS-ORANGIS.